



Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente  
de la Région de Bruxelles-Capitale



K.I.N.  
Rue Vautier, 29

1000 BRUXELLES

Bruxelles, 21/01/2011

Vos réf. : Votre demande du 12/02/2010

Nos réf. : A.1980.0463/90/MS/dm

A rappeler s.v.p.

Personne à contacter: B. LEJEUNE

Adresse: « Musée des Sciences Naturelles »  
Rue Vautier, 29  
1000 Bruxelles

Monsieur,

**Concerne :** Salle de biodiversité.  
Visite de prévention d'incendie du - 10/01/2011.

**Réglementation générale**

Les prescriptions du titre XIII du Règlement Général de la Bâtisse de l'Agglomération de Bruxelles relatif à la prévention des incendies dans les lieux accessibles au public.

**Avis du Service d'Incendie**

Il résulte de la visite de contrôle de la salle reprise sous rubrique que le Service d'Incendie formule les remarques suivantes:

1. Toutes les portes coupe-feu doivent être sollicitées à la fermeture ou sollicitées à la fermeture en cas d'incendie.
2. Les certificats de réaction au feu des matériaux utilisés doivent nous être transmis.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

L'Officier-chef de service,

Lt-Col. Ing. C. DE SNEYDER

L'attaché de prévention,

Ing. B. LEJEUNE

**Toute correspondance doit être adressée à l'Officier Chef de Service.**